



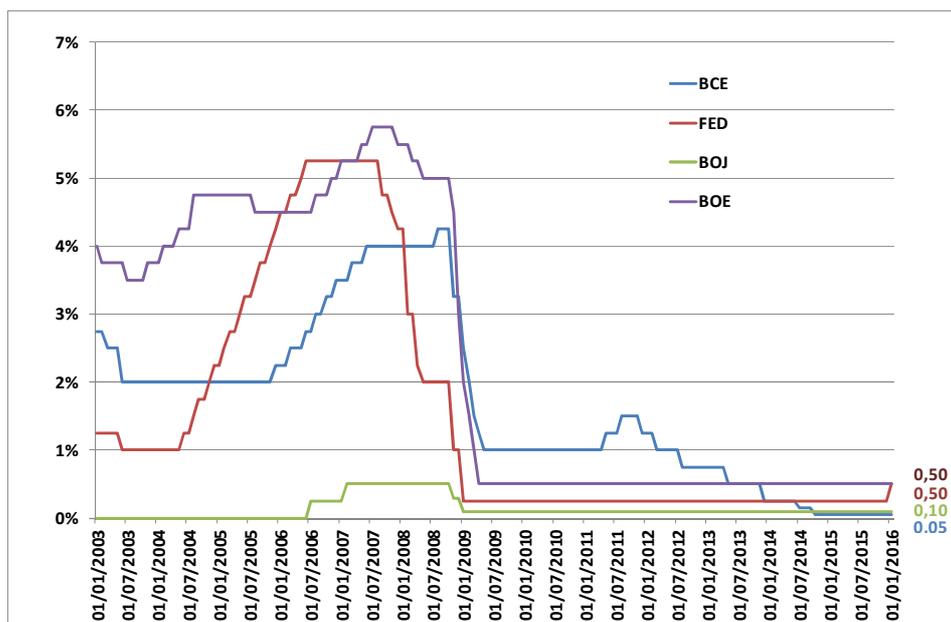
1 - Actualité nationale et internationale

IEOM : Projet de refonte de la politique monétaire en zone CFP

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a approuvé le lancement d'un projet de refonte du cadre de la politique monétaire de la zone CFP. L'objectif de ce projet est de moderniser le financement de l'économie dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique en accompagnant le développement économique tout en contenant l'inflation à un niveau raisonnable. Le contenu opérationnel de cette réforme porte sur les modalités de refinancement des établissements de crédit, les garanties associées à ce refinancement et le dispositif des réserves obligatoires.

Le projet sera déployé selon un schéma progressif consistant à réduire progressivement les réserves obligatoires sur les crédits et à introduire une nouvelle facilité de refinancement. Le Conseil de Surveillance de l'IEOM, qui s'est réuni le 18 décembre 2015 à Paris, a approuvé les premières mesures de ce nouveau dispositif, en diminuant le taux des réserves obligatoires sur emplois de 50 points de base (à 1,00 %) et en supprimant le réescompte des crédits aux particuliers.

Taux directeurs des principales banques centrales



Chômage

Augmentation du chômage en France

Fin décembre 2015, en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 3 590 600. Ce nombre augmente de 0,4 % sur un mois (soit +15 800 personnes), de 1,2 % sur trois mois (+42 800 personnes) et de 2,6 % sur un an. En décembre 2015, ce nombre augmente de 0,7 % pour les moins de 25 ans (-0,5 % sur trois mois et -4,0 % sur un an), de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,2 % sur trois mois et +2,0 % sur un an) et de 0,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+2,2 % sur trois mois et +8,4 % sur un an).

Baisse du chômage en Europe

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,4 % en décembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,5 % enregistré en novembre 2015 et à celui de 11,4 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis septembre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,0 % en décembre 2015, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 9,9 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juin 2009. Eurostat estime qu'en décembre 2015, 21,944 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,750 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 52 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2014, le chômage a baissé de 2,026 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,501 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2015 ont été enregistrés en République tchèque et en Allemagne (4,5 % chacun), à Malte ainsi qu'au Royaume-Uni (5,1 % chacun, donnée d'octobre pour le Royaume-Uni). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,5 % en octobre 2015) et en Espagne (20,8 %).

Inflation

Baisse de l'IPC en France estimée

En janvier 2016, selon les estimations provisoires réalisées en fin de mois, l'indice des prix à la consommation baisserait de 1,0 % par rapport au mois précédent, comme en janvier 2015. Sur un an, les prix augmenteraient de 0,2 %, comme en décembre 2015.

Hausse de l'inflation dans la zone euro en décembre

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,4 % en janvier 2016, en hausse par rapport au mois de décembre où il était de 0,2 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en janvier (1,2 %, comparé à 1,1 % en décembre), suivis de l'alimentation, alcool et tabac (1,1 %, comparé à 1,2 % en décembre), des biens industriels non énergétiques (0,7 %, comparé à 0,5 % en décembre) et de l'énergie (-5,3 %, comparé à -5,8 % en décembre).

Banque de France

Focus N°15 - La liquidité des marchés : mythe et réalité

L'évolution en cours du fonctionnement des marchés obligataires s'accompagne de la perception d'une dégradation structurelle et générale de leur liquidité, porteuse de risques pour la stabilité du système financier. Ce focus montre que la réalité est plus nuancée et que la dégradation n'est pas forcément là où l'on croit. Ainsi, les indicateurs traditionnels apparaissent, par exemple sur les titres de dette souveraine, en contradiction avec la perception des acteurs. L'altération de la liquidité concerne certains segments de marché plus que d'autres et affecte davantage sa volatilité et son niveau moyen que son prix. Elle est alimentée en outre par des facteurs conjoncturels et structurels dont l'impact sur la robustesse du système financier devra être apprécié à moyen terme.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf

Chine

Les réserves de change du pays ont encore fondu de 99,5 milliards de dollars en janvier, pour tomber à 3 230 milliards de dollars. Les informations délivrées par Pékin paraissent contradictoires : les autorités chinoises ont accéléré la dépréciation du yuan par rapport au dollar (-1,3 % depuis début janvier, après -4,5 % en 2015), tout en vantant sa stabilisation par rapport au panier de treize devises instauré en décembre.

2- Brèves régionales

[Intégration des collectivités du Pacifique dans la base régionale sur les indicateurs minima du développement national](#)

Les indicateurs minima du développement national (IMDN) ont été définis en 2011 par la Communauté du Pacifique (anciennement dénommée Secrétariat de la Communauté du Pacifique). La création de la base des IMDN avait pour fin d'aider les pays de la région à répondre à la demande régionale et internationale d'indicateurs sur leur développement, pour la planification nationale, l'élaboration des politiques et à des fins de surveillance. La base de données, accessible en ligne à l'adresse <http://www.spc.int/nmdi/fr>, se divise en sept catégories de statistiques (population, développement humain, agriculture, pêche, infrastructures, santé, Objectifs du Millénaire pour le Développement) renseignées pour chaque État insulaire du Pacifique. Suite à la demande des représentants des trois collectivités françaises du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna ont vu leurs données intégrées au site des IMDN début février.

[Réunion du comité directeur du Fonds Pacifique](#)

Le Fonds de coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique, dit « Fonds Pacifique », est le principal instrument de coopération régionale de la France dans le Pacifique. Financé par l'État, il contribue à l'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna au travers de programmes de coopération avec les États indépendants du Pacifique. Le comité directeur du Fonds Pacifique, composé de représentants des collectivités françaises et de représentants de l'État, s'est réuni fin janvier à Papeete afin de se concerter sur l'allocation de l'enveloppe annuelle, d'un montant de 165 millions de F CFP pour 2016. Suite à l'examen de 90 projets de coopération, une quarantaine de projets ont été sélectionnés, prioritairement en faveur de la protection de l'environnement, de la prévention des catastrophes naturelles et de la sécurité sanitaire et alimentaire.

[Publication d'un rapport sur le commerce en Océanie](#)

Un rapport intitulé « Pacific Islands Trade Report 2010-2014 » vient d'être publié. Réalisé dans le cadre du Projet Accroissement du commerce des produits agricoles (IACT) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Communauté du Pacifique, il s'agit d'une étude sur les échanges commerciaux de marchandises issues du secteur primaire s'opérant dans la région. Elle porte sur 15 pays insulaires océaniques : les États fédérés de Micronésie, les îles Fidji, Cook, Marshall, Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Timor-Leste. Selon le rapport, la valeur totale des exportations de produits primaires par l'Océanie s'est élevée à 423 milliards de F CFP en 2014. Trois pays se sont partagé près de 90 % des recettes totales engrangées par ces exportations : la Papouasie-Nouvelle-Guinée (235 milliards de F CFP), les îles Salomon (70 milliards de F CFP) et les îles Fidji (68 milliards de F CFP). D'après cette étude, le poisson, le cacao, l'huile de coco vierge et les plantes-racines sont des produits primaires du Pacifique présentant un potentiel économique intéressant. Le rapport est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.spc.int/lrd/iact-publications>.

3 – Brèves locales

[Visite du chef de l'Etat à Wallis-et-Futuna](#)

Le Président de la République française François HOLLANDE s'est rendu à Wallis-et-Futuna ainsi qu'en Polynésie Française les 21 et 22 février. Cette visite, qui s'est inscrit dans la volonté du chef de l'État de se rendre dans l'ensemble des territoires et collectivités d'outre-mer durant son mandat, est la seconde visite présidentielle de l'histoire de Wallis-et-Futuna, après celle du Président Valéry GISCARD D'ESTAING, en 1979.

Intervention du député Napole POLUTELE auprès de l'Assemblée Nationale

Le député de Wallis-et-Futuna, Napole POLUTELE, est intervenu mercredi 4 février auprès de l'Assemblée Nationale, afin de connaître l'état d'avancement des textes d'application relatifs à la baisse des prix de l'électricité dans l'archipel. L'article 214 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, publiée dans le Journal Officiel le 17 août 2015, prévoit en effet l'alignement des tarifs réglementés de vente d'électricité sur ceux de la métropole dans un délai qui ne peut excéder cinq ans à compter de la date de promulgation de la loi. À horizon 2020, les prix de l'électricité à Wallis-et-Futuna devraient donc être divisés par cinq. Le gouvernement finalise actuellement le projet d'ordonnance permettant la mise en application de cette loi.

Examen des possibilités de renouvellement du partenariat d'Aircalin

Les stratégies de renouvellement du partenariat permettant la desserte par Aircalin des aéroports de Hihifo et Vele, expirant en 2018, ont été examinées durant le comité des signataires des accords de Nouméa se tenant à Paris les 4, 5 et 6 février dernier. Le Territoire envisagerait en effet de lancer un appel d'offre international permettant la mise en concurrence de l'actuel monopole avec d'autres opérateurs aériens océaniques. Aircalin projetterait un recours au mécanisme de défiscalisation destiné à l'outre-mer, afin de financer deux nouveaux avions permettant d'assurer les vols entre les îles Wallis et Futuna et remporter l'appel d'offre. Les vols hebdomadaires entre Wallis et Futuna sont en effet actuellement effectués grâce à deux aéronefs appartenant au Territoire.

Rentrée Scolaire 2016 à Wallis-et-Futuna

Les responsables des établissements de Wallis-et-Futuna se sont réunis début février avec leurs équipes pédagogiques, afin d'organiser la rentrée scolaire 2016. Celle-ci a eu lieu les 15 et 16 février. Les deux écoles du royaume de Sigave vont fusionner, afin de mieux gérer la répartition des effectifs scolaires. Ceux-ci enregistrent en effet une nouvelle baisse en cette rentrée 2016. Le Territoire compte désormais un ensemble de quinze écoles élémentaires (neuf à Wallis, six à Futuna), six collèges (quatre à Wallis, deux à Futuna) et deux lycées à Wallis.

Un nouveau chef coutumier pour le village de Kolopopo

Le 6 février dernier, M. Eselone IKAI, également élu à l'Assemblée territoriale, a été nommé chef du village de Kolopopo, situé dans le district de Mua, au sud de Wallis. Dans ce même district, six villages sur dix demeurent encore sans chef coutumier. Au total, vingt-neuf villages sur trente-six sont représentés par un chef coutumier sur l'ensemble de l'archipel de Wallis-et-Futuna.

Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

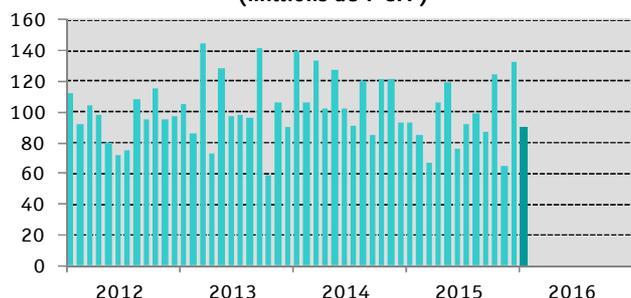
4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)			4T 15	117,60	- 0,5%
SMIG mensuel en XPF			janv-16	90 000	- 0,0%
Nombre d'emplois salariés			juin-15	2 057	- 1,0%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	janv-16	397	-31,6%	-
	cumulées	janv-16	397	-	-8,4%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	janv-16	90	-31,8%	-
	cumulés	janv-16	90	-	-2,9%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	janv-16	47	-3,8%	-
	cumulées	janv-16	47	-	24,0%
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	trimestrielle	déc-15	4 778	9,56%	-
	cumulée	déc-15	18 340	-	-1,2%
Consommation de gazole ¹ (milliers de litres)	trimestrielle	déc-15	432	4,1%	-
	cumulée	déc-15	7 261	-	0,0%
Consommation d'essence (milliers de litres)	trimestrielle	déc-15	1 945	9,5%	-
	cumulée	déc-15	1 642	-	-4,3%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	déc-15	3 272	+1576	-
	mensuel	déc-15	1 365	+699	-
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	janv-16	2	-2	-
	cumulé	janv-16	2	-	0
Nombre de touchées de navires de marchandises	mensuel	janv-16	27	+14	-
	cumulé	janv-16	27	-	+8

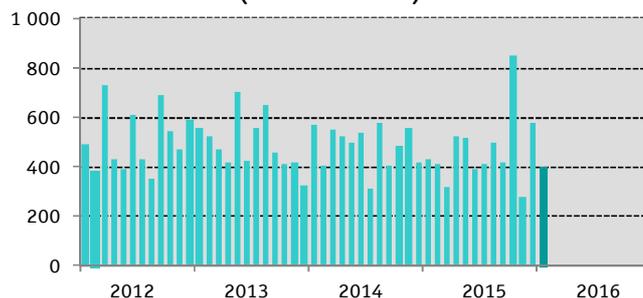
Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile

¹ Utilisant le gazole pour la production de l'électricité, la société EEFW explique à elle seule plus de 60 % de la consommation de l'archipel.

Droits de douanes et taxes à l'entrée
(millions de F CFP)



Importations
(millions de F CFP)



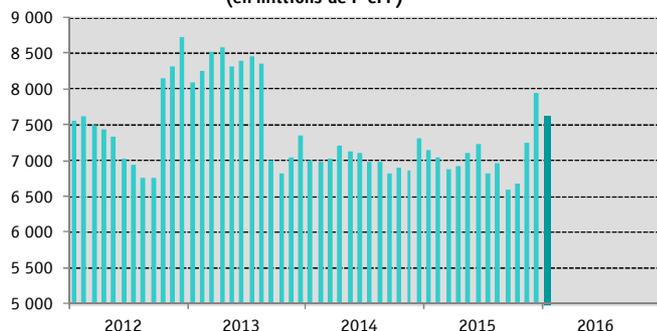
5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

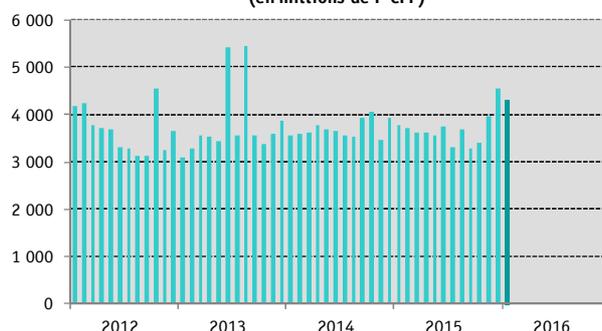
Accroissement de la masse monétaire résultant d'une augmentation des dépôts à vue

en millions de F CFP	janv-15	déc-15	janv-16	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 050	2 136	2 074	-2,9%	1,2%
Dépôts à vue	3 791	4 558	4 300	-5,7%	13,4%
Total M1	5 840	6 694	6 374	-4,8%	9,1%
M2-M1 (comptes sur livrets)	479	440	439	-0,4%	-8,4%
M3-M2 (dépôts à terme)	822	810	810	0,0%	-1,4%
Total M3	7 140	7 944	7 622	-4,0%	6,7%

Masse monétaire
(en millions de F CFP)



Dépôts à vue
(en millions de F CFP)

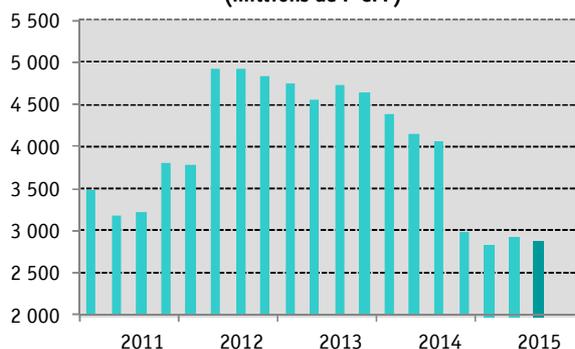


Concours de caractère bancaire

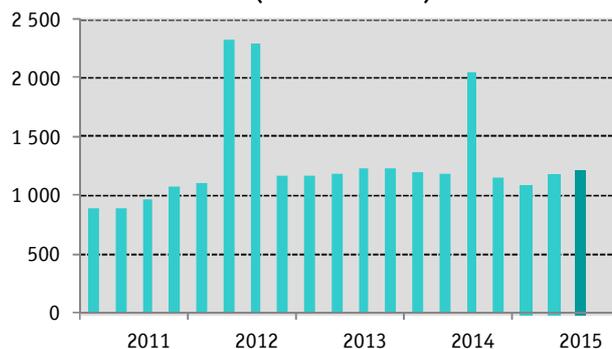
Recul de l'encours des crédits suite au remboursement anticipé d'importants crédits

en millions de F CFP	sept-13	sept-14	sept-15	▲/an
Crédits de trésorerie	1225	2045	1211	-40,8%
Crédits à l'équipement	2308	1149	931	-19,0%
Crédits à l'habitat	420	255	161	-37,1%
Autres crédits	314	176	180	2,2%
Total encours sain	4266	3626	2483	-31,5%
Créances douteuses brutes	470	444	393	-11,5%
Total encours brut	4736	4070	2876	-29,3%

Encours de crédits bruts
(millions de F CFP)



Encours de crédits de trésorerie
(millions de F CFP)

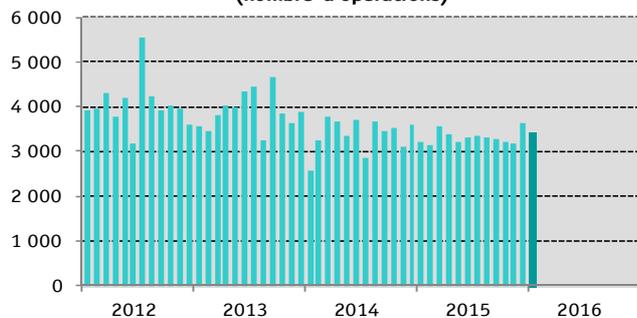


Compensation

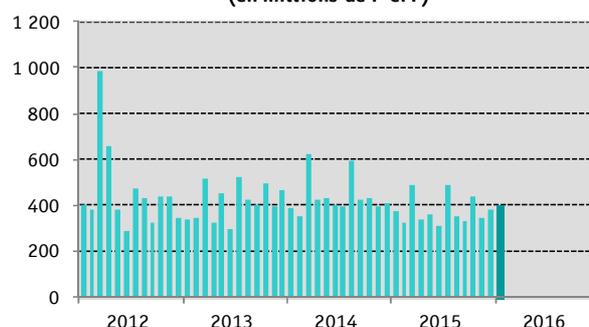
Augmentation en valeur des opérations de compensation

		janv-15	déc-15	janv-16	▲/mois	▲/an
Compensation	en nombre	3 214	3 642	3 408	-6,4%	-
	cumulé	3 214	-	3 408	-	6,0%
Compensation	en millions de CFP	377	382	406	6,3%	-
	cumulé	377	-	406	-	7,7%

En volume
(nombre d'opérations)



En valeur
(en millions de F CFP)



Incidents bancaires

Baisse du nombre d'incidents bancaires en 2015

en nombre	déc-14	nov-15	déc-15	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	31	33	47	42,4%	-
cumulé	944	-	645	-	-31,7%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	-	-
cumulé	13	-	0	-	-100,0%

Interdits bancaires

Contraction du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	déc-14	nov-15	déc-15	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	328	286	277	-3,1%	-15,5%
- dont personnes physiques	313	272	263	-3,3%	-16,0%
- dont personnes morales	15	14	14	0,0%	-6,7%

Diminution du nombre de cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM sur l'année

en nombre	janv-15	déc-15	janv-16	▲ / mois	▲ / an
Cotes valides	48	49	49	0,0%	2,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	18	14	12	-14,3%	-33,3%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	N-1	N	▲ / an
Indicateurs économiques				
indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	4T	116,99	117,60	0,5%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb, stock)	décembre	15	14	-6,7%
importations de biens d'équipement (M XPF)	janvier	40	40	0,0%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	janvier	5	10	100,0%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	janvier	7	13	85,7%
Ménages				
emploi salarié (nb, stock)	juin	2 078	2 057	-1,0%
<i>dont secteur privé</i>	juin	828	808	-2,4%
<i>dont secteur public</i>	juin	1 250	1 249	-0,1%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	janvier	533	533	0,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb, stock)	décembre	313	263	-16,0%
décision retrait cartes bancaires (nb)	décembre	13	0	-
incidents paiements sur chèques (nb)	décembre	944	645	-31,7%
importations de produits alimentaires (M XPF)	janvier	125	91	-27,2%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	janvier	66	61	-7,6%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	janvier	33	45	36,4%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	janvier	12	14	16,7%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	janvier	433	397	-8,3%
exportations	janvier	-	-	-
recettes douanières	janvier	133	139	4,5%
<i>dont droits de douanes + taxes à l'entrée</i>	janvier	93	90	-3,2%
<i>dont taxes intérieures de consommation</i>	janvier	38	47	23,7%
Indicateurs financiers				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	janvier	3 791	4 300	13,4%
M1	janvier	5 840	6 374	9,1%
M2	janvier	6 319	6 812	7,8%
Dépôts à terme	janvier	822	810	-1,4%
M3	janvier	7 140	7 622	6,7%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondus				
Ménages	septembre	4 070	2 876	-29,3%
<i>dont crédits à la consommation</i>	septembre	1 376	1 345	-2,2%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	septembre	1 161	1 227	5,6%
Entreprises	septembre	215	119	-44,8%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	septembre	2 041	859	-57,9%
<i>dont crédits d'investissement</i>	septembre	921	55	-94,1%
Collectivités locales	septembre	963	662	-31,2%
Autres agents et CCB non ventilés	septembre	186	269	44,6%
créances douteuses brutes	septembre	23	10	-56,4%
taux de créances douteuses	septembre	444	393	-11,5%
	septembre	10,9%	13,7%	2,8 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	septembre	3 124	2 864	-8,3%
<i>dont assurances-vie</i>	septembre	1 058	1 165	10,1%
Sociétés	septembre	1 442	1 517	5,2%
Autres agents	septembre	2 148	2 134	-0,7%

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	01/01/2016	-0,10%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	29/01/2016	31/12/2015	Var. M-1
EONIA	-0,2280%	-0,1270%	- 0,101 pt
EURIBOR 1 mois	-0,2290%	-0,2050%	- 0,024 pt
EURIBOR 3 mois	-0,1620%	-0,1310%	- 0,031 pt
EURIBOR 6 mois	-0,0890%	-0,0430%	- 0,046 pt
EURIBOR 12 mois	0,0150%	0,0600%	- 0,045 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	janv.-16	déc.-15	Var. M-1
TMO	1,1000%	1,1700%	- 0,070 pt
TME	0,9000%	0,9700%	- 0,070 pt

taux de base bancaire

banques métropolitaines	taux	date d'effet
	6,60%	15/10/2001

taux d'intérêt légal premier sem. 2016

créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)	taux	JORF
	4,54%	27/12/2015
autres cas	1,01%	

Définitions
EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	29/01/2016	30/12/2015	30/11/2015	29/01/2016	30/12/2015	30/11/2015	29/01/2016	30/12/2015	30/11/2015
taux JJ	0,470%	0,410%	0,225%	nd	nd	nd	0,520%	0,480%	0,450%
3 mois	0,750%	0,755%	0,895%	nd	nd	nd	0,810%	0,665%	1,020%
10 ans emprunts phares	1,938%	2,300%	2,216%	0,101%	0,270%	0,305%	1,594%	1,970%	1,817%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	109,2782	1 NZD/XPF	71,0816	1 HKD/XPF	14,0224	1 GBP/XPF	156,1729	
100 JPY/XPF	90,2319	1 AUD/XPF	77,5486	1 SGD/XPF	76,7407	100 VUV/XPF	98,3081	1 FJD/XPF	51,1473